



Séminaire du Centre d'Alembert

Centre Interdisciplinaire d'Étude de l'Évolution des Idées, des Sciences et des Techniques

13 Février 2019

Université Paris-Sud/Paris-Saclay, Orsay

La sélection dans tous ses états : fonctions, processus, conséquences

La sélection semble partout, dans la nature comme dans la société. Elle est souvent présentée comme l'outil idéal pour obtenir la meilleure adéquation entre souhaits et possibilités, besoins et ressources. C'est par la sélection qu'émergerait l'excellence. Est-ce le mode de fonctionnement optimisé de toutes les organisations ou un mode de gestion en situation de pénurie ? S'agit-il d'un processus rationnel pour obtenir des résultats interprétables ou d'une contingence ayant modelé l'évolution des espèces ? Comment fonctionne la sélection et existe-t-il des alternatives ? Nous réfléchirons sur les critères et les méthodes, qu'ils soient automatisés ou non, et au-delà nous interrogerons l'impact de la sélection sur le fonctionnement de nos disciplines scientifiques, sur l'établissement des normes, et sur l'organisation de nos sociétés. Pour cela, le Centre d'Alembert fera intervenir des collègues de différents domaines dans le cadre de ce séminaire : science de l'éducation, sciences de la vie, sciences et techniques des activités physiques et sportives, économie, informatique, physique...

Formes et enjeux de la sélection scolaire : éléments de mise en perspective historique (19^e siècle – années 1970)

Renaud d'Enfert

Historien de l'enseignement, Université de Picardie Jules Verne,
CURAPP-ESS UMR 7319.

Résumé

L'intervention vise à mettre en lumière les différentes formes – explicites et implicites – et les enjeux de la sélection scolaire, avant l'avènement des structures contemporaines d'enseignement (collège unique, lycée « pour tous », etc.). Les examens et concours, fortement ritualisés, constituent la forme la plus évidente de sélection et d'orientation des élèves. Mais il faut également compter avec une organisation du système éducatif en filières socialement segmentées et elles-mêmes éventuellement sélectives, ainsi qu'avec les mécanismes produits par les hiérarchies disciplinaires (disciplines scientifiques vs disciplines littéraires, disciplines générales vs disciplines pratiques).

Table des matières

1	Intervention de Renaud D'Enfert.....	4
1.1	Introduction générale de la notion de sélection.....	4
1.2	L'enseignement Primaire et Secondaire (Diapo 2)	5
1.2.1	Introduction sur l'enseignement secondaire.....	5
1.2.2	Introduction sur l'enseignement primaire	6
1.2.3	L'enseignement et le genre.....	6
1.2.4	Une orientation précoce vers les différentes filières.....	6
2	Caractérisation de la filière pour les élites sociales : l'enseignement secondaire. (Diapo 3)	7
2.1	La durée des études dans les filières pour les élites sociales.....	7
2.2	La dimension culturelle dans les filières pour les élites sociales	8
2.3	La préservation des filières des élites sociales contre les dangers de la mixité : arguments et distinctions.....	9
2.4	Les classes préparatoires dans l'enseignement secondaire.....	10
2.5	La dimension financière de l'enseignement pour les élites sociales .	11
3	L'enseignement primaire (Diapo 6).....	12
3.1	Un enseignement semé d'embûches.....	12
3.2	Des études pratiques.....	13
3.3	Des études payantes.....	13
3.4	Des prolongations d'études vers des cours d'adultes et des cours pratiques.....	14
3.5	Bourses et concours	14
3.6	Le certificat d'études primaires : un examen-niveau et un examen- barrière.....	15
3.7	La prolongation des études après l'enseignement primaire supérieur 16	
4	Vers un système unifié de l'enseignement après la 1 ^{ère} guerre mondiale	17
4.1	L'intégration de l'enseignement primaire à l'enseignement secondaire : des passerelles.....	17
4.2	La Gratuité de l'enseignement secondaire et la sélection scolaire	18
4.3	De la sélection initiale à la sélection progressive : la hiérarchisation toujours présente des filières.....	18
4.4	Une transformation de la hiérarchie des disciplines.....	19

Introduction à la conférence de Renaud D'Enfert par Hélène Gispert (historienne des Sciences, Université Paris-Sud)

Renaud d'Enfert est historien de l'enseignement, professeur à l'Université de Picardie. Il va intervenir sur les forces et les enjeux de la sélection scolaire avec une mise en perspective historique sur le 19^e siècle jusqu'aux années 1970 et va revenir sur plusieurs des éléments présentés par Agnès Van Zanten au début [de la séance].

Pour présenter Renaud d'Enfert, quelques livres. Quand je vais vous donner le titre de son dernier livre, vous allez voir la résonance avec la réforme actuelle au lycée : son dernier livre s'appelle « Apprendre les mathématiques, à quoi ça sert ? ». Il semble que notre ministre ne l'ait pas compris. Un autre livre est une anthologie de textes officiels sur l'histoire de « L'enseignement des mathématiques à l'école primaire de la Révolution à nos jours » puisque Renaud d'Enfert est aussi historien de l'enseignement des mathématiques. Et puis, toute une série de livres qu'il a dirigés sur la réforme des disciplines, de la fin de la Seconde Guerre mondiale jusqu'aux années 1970 où l'on retrouve l'une des disciplines phares, l'histoire de la réforme des « mathématiques modernes ». Mais toutes les disciplines ont connu parallèlement des réformes institutionnelles très fortes, Agnès Van Zanten les a évoquées avec la massification aboutissant au collège unique. Ces réformes [ont conduit à des modifications] de contenu importantes. Vous avez là toute une série d'ouvrages et cela va donner une perspective historique sur la question de sélection dans les deux ordres : GPP-GSS et les passages [/redoublements] ou pas les passages [/redoublements].

Renaud d'Enfert va parler 3/4 d'heure et ensuite on prendra vos questions et vos commentaires sur l'ensemble des deux exposés.

[Temps = 2 minutes et 27 secondes]

1 Intervention de Renaud D'Enfert

1.1 Introduction générale de la notion de sélection

Merci.

Effectivement [pour] parler de sélection scolaire dans une perspective historique, je partirai de la situation scolaire du 19^e siècle qui a été, d'une certaine façon, évoquée par Agnès Van Zanten dans son intervention.

D'ailleurs, au 19^e siècle, on est probablement beaucoup plus dans une situation de « parrainage¹ » que de compétition. 'Sélection' : on peut l'interpréter comme étant la sélection des élites. La sélection, c'est [certes] quand on sélectionne les élites ou les meilleurs, [mais c'est aussi quand on sélectionne] les autres. Donc, je m'attacherai plutôt à considérer la sélection comme n'étant pas simplement la construction d'une élite, mais comme étant aussi la distribution, la répartition des élèves dans les différentes filières qui s'offrent à eux ou à leurs familles dans les différents types d'écoles qui constituent le système scolaire à partir du 19^e siècle, en essayant d'aller rapidement jusqu'aux années 1960, quand commence à se construire un système unique d'enseignement, ou censé être unique, avec notamment le collège unique.

La distribution peut être aussi effectivement l'éviction, comme cela a été mentionné dans l'intervention précédente, c'est-à-dire que tous les élèves, même s'ils partent à peu près du même endroit, ne vont pas tous poursuivre leurs études jusqu'au même point. D'un point de vue très schématique, tout au long du 19^e siècle et jusqu'aux années 1950-1960, la sélection scolaire ou la distribution des élèves repose essentiellement sur l'existence de deux filières qui sont, d'une certaine façon, les deux filières qui sont ici [l'enseignement Primaire Professionnel « PP » et l'enseignement Secondaire « SS »]. Deux filières, deux types d'écoles, qui se différencient à la fois culturellement, financièrement et éventuellement aussi géographiquement. C'est sur ces choses-là que je vais essayer d'insister.

[Temps = 5 minutes et 0 secondes]

1.2 L'enseignement Primaire et Secondaire (Diapo 2)

1.2.1 Introduction sur l'enseignement secondaire

Une première filière qui est la filière du secondaire, la filière des lycées et collèges, lycées de l'État, collèges communaux, qui s'adresse principalement aux enfants de la bourgeoisie aisée. On va essayer de voir pourquoi.

Il s'agit de la filière [d'enseignement secondaire] « SS » qui débouche sur le baccalauréat et qui donne donc la possibilité aux élèves de ces filières des lycées et collèges d'aller vers les études supérieures universitaires.

[Temps = 5 minutes et 32 secondes]

¹ Sur la notion de parrainage, voir la présentation d'Agnès Van Zanten

1.2.2 Introduction sur l'enseignement primaire

Et deuxième filière, il s'agit de la filière de l'école primaire, celle de l'école communale d'abord, qui possède aussi des voies de scolarisation prolongée avec des écoles primaires supérieures. [L'école primaire supérieure], c'est une sorte de collège qui ressemble un peu au collège d'aujourd'hui. Mais, [en plus] de l'école primaire supérieure, [l'école primaire se prolonge aussi] vers les écoles normales d'instituteurs et d'institutrices. [Ces dernières] filières s'adressent principalement aux enfants des catégories populaires, éventuellement aux enfants des classes moyennes, sachant que la définition des classes moyennes au 19^e siècle est quelque chose d'un peu compliqué.

De cette filière du primaire qui naît, se forme, s'institutionnalise – tout comme la filière du secondaire au début du 19^e siècle – va naître la filière de *l'enseignement technique* à la fin du 19^e siècle, une espèce de sous-produit, d'une certaine façon, de la filière du primaire que je n'évoquerai pas ou peu pour des raisons de simplicité.

[Temps = 6 minutes 35 secondes]

1.2.3 L'enseignement et le genre

Évidemment, quand je vais parler de la portée culturelle de ces deux filières, ce schéma met aussi de côté, d'une certaine façon, l'enseignement féminin, notamment [l'enseignement] secondaire féminin, qui se forme plus tardivement que l'enseignement secondaire masculin. Les lycées de garçons sont créés en 1802, les lycées de jeunes filles sont créés en 1880 avec une culture scolaire dans les lycées de jeunes filles qui est beaucoup plus proche de [l'école] primaire que de [l'enseignement] secondaire masculin. Ce qui fait que, finalement, on a un système scolaire très hiérarchisé avec la filière [secondaire] « SS » qui est considérée comme la filière d'excellence et toutes les autres qui sont plutôt des filières de second rang qui sont culturellement différenciées. C'est ce qu'on va voir.

[Temps = 07 minutes et 35 secondes]

1.2.4 Une orientation précoce vers les différentes filières

Il faut aussi avoir à l'esprit, – Agnès Van Zanten a évoqué les petites classes des lycées – que dès le commencement de l'école, cette distinction entre ces deux filières [a lieu très tôt], tant pour la bourgeoisie que pour les enfants des classes populaires. Le choix se fait dès l'entrée à l'école, c'est-à-dire dès l'âge de 6 ou 7 ans, car dans les lycées, et d'ailleurs cela a existé jusqu'aux années 1960, il existe des petites classes avant la sixième qui permettent aux familles de la bourgeoisie de scolariser leurs enfants. Ces petites classes sont

considérées comme des préparations à l'enseignement secondaire : 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, etc.

Je voudrais d'abord essayer de caractériser cette filière du secondaire : c'est la filière des élites sociales. Puis, je regarderai comparativement la filière du primaire.

[Temps = 8 minutes et 39 secondes]

2 Caractérisation de la filière pour les élites sociales : l'enseignement secondaire. (Diapo 3)

2.1 La durée des études dans les filières pour les élites sociales

Cette filière du secondaire masculin se caractérise d'abord par la durée des études.

La durée des études est de 7 ans à partir de la classe de 6^{ème}. [La durée des études est de] plus [de 7 ans] si on rentre [d'abord] dans les petites classes des lycées. Au 19^e siècle [les petites classes des lycées], [ce sont les classes de] 7^{ème} et 8^{ème}, [puis] progressivement la 9^{ème} puis la 10^{ème}, etc qui vont s'institutionnaliser.

D'ailleurs, de façon intéressante, dans les écoles privées d'aujourd'hui, les petites classes, les classes [des écoles] primaires, sont numérotées comme les petites classes des lycées du 19^e siècle. [7^{ème} au lieu de CM2, 8^{ème} au lieu de CM1, 9^{ème} au lieu de CE2, etc].

Donc [il s'agit] d'études longues qui durent 7 ans [au moins]. C'est la seule filière qui mène officiellement au baccalauréat jusqu'aux années 1920.

L'enseignement féminin ne mène pas au baccalauréat, – officiellement en tout cas parce qu'il y a des choses qui se font de façon plus informelle –, avant le milieu des années 1920, donc [ne mène pas] aux études universitaires.

- Première caractéristique : la durée des études.
- Deuxième caractéristique : la dimension culturelle.

Évidemment, toutes ces dimensions sont très imbriquées les unes avec les autres.

[Temps = 9 minutes et 50 secondes]

2.2 La dimension culturelle dans les filières pour les élites sociales

L'enseignement secondaire masculin au 19^e siècle est la seule filière où l'on fait du latin, la seule filière où l'on étudie –officiellement là encore– les langues anciennes, y compris dans les petites classes avant 1880, c'est-à-dire avant l'époque Jules Ferry.

Pourquoi étudie-t-on le latin ? Son apprentissage apparaît aux yeux de la bourgeoisie comme la seule formation de l'esprit et du caractère qui soit digne de ce nom et c'est cet apprentissage des langues anciennes : latin mais aussi le grec qui constitue la véritable marque d'une culture, plus exactement d'une culture générale, qui n'a pas de finalité en soi, d'une culture générale désintéressée, et donc non directement utile, non directement applicable. Ceci est une marque de l'enseignement secondaire du 19^e siècle qui est de ne pas avoir de finalité professionnelle, préprofessionnelle, pré-professionnalisante, etc. C'est la culture générale, la grande culture.

On pourrait multiplier les citations des acteurs de l'enseignement secondaire, notamment à la fin du 19^e siècle, quand cette filière classique commence à être un peu concurrencée par une filière « moderne » sur laquelle je vais revenir un peu pour défendre cet enseignement de culture :

« il y a pour nous autres Français un enseignement de haute culture, – et il n'y en a qu'un, – c'est l'enseignement par le grec et le latin. » (un professeur, 1899)

« Notre bourgeoisie la plus humble même tient au latin et au grec. Ils sont pour elle la marque d'une culture vraiment secondaire. » (un professeur, 1891)

Je pourrais multiplier les citations, il y en a [beaucoup].

Derrière cet enseignement de culture, c'est aussi la dimension d'inutilité qui est très forte. Une instruction de 1925 explique que l'enseignement secondaire « ne doit pas préparer ses élèves à une profession déterminée », « il fait plus et mieux » dit l'instruction de 1925, « sa tâche est sans les préparer à rien de les rendre aptes à tout ». C'est donc ça l'ambition de culture générale de l'enseignement secondaire

Cette dimension culturelle et donc cette culture des humanités classiques est un élément fort de distribution des élèves dans les différentes filières de l'enseignement. C'est donc évidemment aussi une façon de sélectionner son public.

[Temps = 12 minutes et 36 secondes]

2.3 La préservation des filières des élites sociales contre les dangers de la mixité : arguments et distinctions

Un enseignant dit que la bourgeoisie même la plus humble, veut des études latines et grecques. Mais néanmoins, les classes moyennes sont en réalité peu intéressées par un enseignement qui dure longtemps, qui engage sur des études longues, qui débouche sur un diplôme qui n'est même pas un diplôme qui permet [ensuite] d'entrer dans des études professionnelles – même si cela a débouché sur les facultés de droit, les élèves du secondaire au 19^{ème} vont souvent dans les facultés de droit ou de médecine qui sont aussi des facultés professionnelles –. Ils vont se mobiliser pour que soient créées des filières plus courtes et reposant non pas sur des études classiques mais sur des études modernes, à base de français, de langues vivantes, de dessin, éventuellement de travail manuel.

D'ailleurs, dès les années 1820, dans les lycées ou dans les collèges de province, on voit se former ce qu'on appelle des cours spéciaux ou des enseignements spéciaux qui vont proposer ce type d'enseignement. (Diapo 4)

Créer ce type de filières à l'intérieur des établissements d'enseignement secondaire, c'est aussi, d'une certaine façon, offrir la possibilité à ceux dont on pense qu'ils ne sont pas faits pour l'enseignement secondaire « classique » [pour les élites sociales] [d'être] redirigés [ailleurs]. C'est une sorte de filière de délestage de l'enseignement secondaire classique.

En fait, il y a aussi un enjeu de faire en sorte que l'enseignement [secondaire] classique soit réservé, puisse rester réservé, à une petite élite en créant des filières [d'enseignement dites] « modernes » autour de cet enseignement classique. En 1830, à la chambre des députés, un député, Augustin Perrier, affirme la chose suivante :

« L'État ne doit à personne l'instruction classique. Il ne lui importe pas qu'elle soit répandue dans tous les rangs de la société ».

[Temps = 14 minutes 44 secondes]

Il y a donc bien l'idée que l'on va réserver [l'enseignement secondaire classique] à une petite élite. Cette volonté de « préserver », d'une certaine façon, l'enseignement [secondaire] classique des milieux plus populaires va d'ailleurs être l'un des facteurs de la création, en 1833, des *écoles primaires supérieures* qui vont être créées dans le prolongement de l'école primaire « du peuple » et qui vont offrir justement ces enseignements à base de français, de sciences, éventuellement de langues vivantes.

Le ministre d'alors, François Guizot, souhaite d'abord, je le cite, « *diminuer le nombre des élèves de nos collèges, (c'est à dire de nos lycées et donc des filières pour l'élite sociale) au profit des études classiques elles-mêmes* » [pour ne pas les dévaloriser par la présence en trop grande quantité d'élèves issus d'autres milieux]. Donc [l'idée], c'est [de] renforcer les études classiques en créant une filière externe, mais cette fois-ci « primaire » [distincte de l'enseignement secondaire qui est la filière des élites sociales]. Et toute la question à cette époque-là, toute la crainte des élites, est que si certains élèves fréquentent l'enseignement secondaire, alors que socialement ils n'y ont pas leur place, [c'est de] former des déclassés, c'est-à-dire qu'ils risquent d'avoir des aspirations sociales trop hautes, alors qu'ils feraient mieux de se tourner vers les métiers auxquels ils sont a priori destinés de part leur origine sociale.

[Temps = 16 minutes et 15 secondes]

2.4 Les classes préparatoires dans l'enseignement secondaire

Il faut aussi avoir à l'esprit que, dans l'enseignement secondaire, et cela rejoint la question de la sélection, s'organisent aussi des filières qui vont permettre des prolongements d'études vers des établissements pour lesquels le baccalauréat n'est pas requis. En particulier, c'est le cas avec les classes préparatoires – qu'on pourrait dire aux grandes écoles – qui se forment à partir de la première moitié du 19^e siècle et qui conduisent, en particulier, à l'École Polytechnique, donc qui préparent au concours de l'École Polytechnique. Ces classes commencent aujourd'hui après la classe de terminale, mais commencent au 19^e siècle en gros à partir de la classe de 3^{ème}.

C'est-à-dire qu'au sein de l'enseignement secondaire « classique », il y aussi une filière d'excellence pourrait-on dire pour des élèves qui se destinent aux études scientifiques. Et notamment le concours de l'École Polytechnique ne demande pas de posséder le baccalauréat jusqu'aux années 1850, et même après 1850.

[Et c'est également le cas] de l'École Centrale, l'École des Beaux-Arts, – pour [lesquelles] ce sera encore beaucoup plus tardif–, qui ne demandent pas le baccalauréat pour y rentrer.

Il y a donc un certain nombre d'écoles, qu'on pourrait appeler de grandes écoles, qui génèrent, d'une certaine façon, des systèmes préparatoires qui sont en dehors de l'enseignement secondaire « classique ».

[Temps = 17 minutes et 44 secondes]

2.5 La dimension financière de l'enseignement pour les élites sociales

Il y a donc cette dimension culturelle, mais cette dimension culturelle s'articule avec une dimension financière. Parce que si la sélection sociale inhérente à l'enseignement secondaire tient au fait qu'elles engagent sur des études longues, vers des études plutôt classiques à base de langues anciennes, cette sélection sociale se joue aussi sur le fait que l'enseignement secondaire des lycées est un enseignement cher. C'est un enseignement cher surtout si les familles optent pour le système de l'internat, système qui est en fait le plus usuel au 19^e siècle. Car l'internat, c'est tout un système pédagogique inhérent à l'enseignement secondaire ; les élèves ont 4 heures de cours par jour, 2 heures le matin, 2 heures l'après-midi et tout le reste est un système d'études où des maîtres répétiteurs, des maîtres d'études les font travailler, les font recopier les leçons, faire les exercices, etc.

Il y a donc tout un système complètement intégré qui fonctionne autour de l'internat [ce qui fait] la force, d'une certaine façon, de l'enseignement secondaire au 19^e siècle. Évidemment l'internat coûte cher. Dans les lycées de Paris, en 1853, ça coûte cher et en plus c'est progressif, c'est à dire que plus on avance dans les études, plus ça coûte cher. [Pour] la division élémentaire, c'est-à-dire les petites classes, à Paris, en 1853, la pension coûte 950 francs, mais la division supérieure 1150 et les classes préparatoires 1500. Donc plus [le niveau] monte, plus c'est cher, et évidemment il faut le rapporter à ce que gagne un enseignant à la même époque. Un professeur de lycée, à la même époque, gagne entre 2000 et 3000 francs par an, c'est-à-dire que le coût du lycée, s'il met un enfant au lycée à Paris, est à peu près le tiers de ce qu'il gagne sur toute l'année.

Donc c'est un investissement très important, ce qui fait que l'on constate qu'un certain nombre de familles consentent à cet investissement pour quelques années et retirent leurs enfants, par exemple à la fin de la 3^{ème}, à la fin de la 2nde et on constate encore, même à la fin du 19^e, qu'il y a beaucoup d'évaporation des élèves dans les établissements secondaires.

[Temps = 20 minutes et 31 secondes]

Vers 1900, la population des lycées de garçons représente 3 % d'une classe d'âge (de garçons), c'est encore moins pour les filles à cette époque-là. (Diapo 5)

Évidemment, il y a un système de bourses. La contrainte financière peut être levée par l'attribution de bourses, mais comme le dit le député que j'ai évoqué tout à l'heure, en 1830, (Diapo 4) : « *l'éducation des collèges royaux (lycées) ne convient qu'aux enfants dont l'avenir est assuré par un patrimoine ;*

elle est funeste à la plupart de ceux qui la reçoivent gratuitement – donc qui bénéficieraient d'une bourse –. Elle produit en eux une disposition d'esprit en désaccord avec leur situation, elle leur inspire le dégoût du travail manuel – auquel ils seraient a priori destinés – qui leur eût procuré une vie indépendante. »

En attribuant des bourses, on préparerait d'une certaine façon des « parasites ». Mais ces bourses peuvent être attribuées. Dans la première moitié du 19^e siècle, elles sont surtout attribuées en fonction des services rendus par les familles à l'État, puis dans la deuxième moitié du 19^e siècle et surtout à partir de 1880, on va s'orienter vers la prise en compte plus importante des compétences scolaires avec des examens. La situation des revenus de la famille, les services rendus à l'État et les compétences scolaires sont trois piliers de l'attribution des bourses, mais avec un basculement vers les compétences scolaires beaucoup plus important à la fin du 19^e siècle.

Ces systèmes de bourses peuvent effectivement permettre aux élèves qui sont dans le système [d'enseignement] primaire de passer au système [d'enseignement] secondaire. En fait, il y a encore très peu de bourses au tout début du 20^e siècle et c'est une très faible proportion, – à peu près 10% si je me souviens bien – d'enfants qui viennent du système [d'enseignement] primaire et vont pouvoir passer dans [l'enseignement] secondaire avec le système des bourses.

Il y a la question de l'âge, qui a été évoquée tout à l'heure par Agnès Van Zanten, c'est-à-dire que l'âge d'admission en 6^{ème} n'est pas exactement le même que l'âge terminal des études primaires qui est un peu plus élevé. Jusqu'en 1880, se pose aussi la question du latin parce qu'il fallait déjà connaître le latin pour entrer en sixième, donc cela faisait une barrière supplémentaire.

[Temps = 23 minutes et 6 secondes]

3 L'enseignement primaire (Diapo 6)

Ceci m'amène vers la filière « PP », Primaire Professionnelle, donc vers le système d'enseignement primaire.

3.1 Un enseignement semé d'embûches

D'une certaine façon, la filière de l'enseignement primaire est une filière beaucoup plus semée d'embûches que la filière du secondaire parce qu'on pourrait dire qu'il existe une espèce de sélection fractionnée avec toujours de nouvelles étapes dans le parcours, alors que souvent le parcours scolaire des

élèves de [l'enseignement] secondaire dans les lycées [pour les élites sociales est plus fluide] : ils entrent dans les petites classes, puis passent "tout naturellement" de classe en classe jusqu'au baccalauréat. Il y a une espèce de fluidité qui est d'ailleurs voulue par l'institution, pour justifier le fait de ces études qui durent 7 ans. On parle toujours de la « lente imprégnation », c'est un grand parcours que l'on va parcourir jusqu'au baccalauréat.

[Temps = 24 minutes et 4 secondes]

Le parcours standard pour les enfants qui ne vont pas au lycée ou au collège communal, est d'entrer à l'école primaire élémentaire, à l'école communale donc, vers l'âge de 7 ans. Et la très grande majorité des enfants interrompt ses études à l'âge de 12 ans.

3.2 Des études pratiques

Donc des études courtes qui s'opposent aux études longues, des études où, à l'école primaire élémentaire, on apprend essentiellement, à lire, écrire, compter, l'histoire géographie, pas de latin en tout cas. La marque du primaire est précisément qu'on n'y fait pas de latin mais aussi qu'on y apprend des savoirs beaucoup plus pratiques, applicables dans les usages de la vie [ce qui constitue] un élément de différenciation par rapport à l'enseignement secondaire.

[Temps = 25 minutes et 6 secondes]

3.3 Des études payantes

Études courtes mais il faut aussi avoir à l'esprit que l'enseignement secondaire est payant et le restera d'ailleurs jusqu'en 1930.

L'enseignement primaire – tout le monde a en tête que l'enseignement primaire est gratuit grâce à Jules Ferry – mais il faut se souvenir qu'avant 1881, l'enseignement primaire n'était pas partout gratuit. Donc l'enseignement primaire et même ses filières de scolarisation prolongées sont aussi des enseignements payants. À Paris, dans les années 1830-1840, l'école primaire était gratuite mais ce n'était pas partout le cas. Dans une petite commune de la Somme, en 1842, il existe une rétribution scolaire mensuelle : [dans] la première classe mais dénommée la 4^{ème} classe parce que ça marche à rebours, pour apprendre l'alphabet, il faut payer 30 centimes tous les mois. Pour apprendre après la lecture courante : 40 centimes. Pour pouvoir éventuellement aborder l'histoire de France, il faut payer 60 centimes. Pour apprendre le calcul, le système légal des poids et mesures, l'histoire géographie, il faut payer 80 centimes. Plus on s'élève dans l'acquisition des connaissances primaires, plus la rétribution est importante.

Évidemment on n'est pas du tout dans les mêmes ordres de grandeur (des milliers de francs) quand on parlait des lycées parisiens. [Il s'agit] de quelques centimes par mois, donc une dizaine de francs par an.

Cela veut dire aussi que l'école primaire produit elle-même une espèce de sélection en graduant les savoirs que l'on va acquérir. Selon leurs capacités financières, les familles vont pouvoir laisser leurs enfants plus ou moins longtemps à l'école primaire.

Études courtes, études payantes, mais vraiment moins chères que dans l'enseignement secondaire jusqu'en 1881. La gratuité va s'installer progressivement, même bien avant 1881. [Ce sont] des études, même si elles sont potentiellement courtes, qui permettent des prolongations d'études très diverses.

[Temps = 27 minutes et 51 secondes]

3.4 Des prolongations d'études vers des cours d'adultes et des cours pratiques

(Diapo 7) Une première façon de continuer ses études après l'école primaire, une fois qu'on est rentré dans la vie active, souvent à l'âge de 11-12-13 ans, surtout si l'on habite en ville, est d'aller suivre des cours d'adultes, organisés par la municipalité ou par des associations, des sociétés philanthropiques ou savantes aussi parfois, [comme] par exemple des cours de géométrie, de dessin, de comptabilité qui vont permettre d'acquérir un bagage, souvent de connaissances pratiques, qui vont permettre aussi éventuellement d'évoluer dans le métier que l'on a embrassé. Il s'agit de cours du soir, souvent gratuits, mais il y a aussi d'autres possibilités de continuer ses études dans des écoles primaires supérieures ou des écoles techniques, surtout des écoles primaires supérieures au 19^e siècle. Et à partir de la fin du 19^e siècle, vont se développer des écoles techniques qui sont les ancêtres des actuels lycées technologiques.

[Temps = 29 minutes et 8 secondes]

3.5 Bourses et concours

Pour ces écoles, très souvent, il y a des bourses qui peuvent être des bourses de l'État. À Paris par exemple, à l'école Turgot au 19^e siècle, l'ancêtre de l'actuel lycée Turgot, dans le 3^{ème}, à côté du Conservatoire des Arts et Métiers, il y avait des bourses pour compenser les frais d'inscription qui étaient finalement assez chers, des bourses qui pouvaient être remportées par les élèves mais [après] un concours. Pour passer le concours, il fallait d'abord avoir été dans une école publique de la ville. C'était donc fermé aux

gens qui fréquentaient les écoles privées, mais il fallait aussi avoir remporté un certain nombre de prix durant sa scolarité élémentaire pour pouvoir avoir le droit de passer le concours.

Avec la Troisième République, les bourses de l'enseignement primaire supérieur se sont généralisées. Il y a eu des concours qui ont été organisés à grande échelle car les écoles primaires supérieures ont été très largement développées sous la Troisième République. Des bourses se sont développées à beaucoup plus grande échelle avec un phénomène tout à fait intéressant ; d'une façon générale, les élèves qui gagnaient des bourses de l'enseignement primaire supérieur, même s'ils avaient le loisir de les convertir en bourse de l'enseignement secondaire, étaient dans une proportion infime à les convertir pour aller au lycée.

Donc finalement cet enseignement primaire supérieur qui durait 3-4 ans – en gros l'équivalent du collège d'aujourd'hui – semble avoir satisfait toute une large partie de la population qui ne se retrouvait pas dans des études [secondaires] classiques ou dans des études longues, mais qui aspirait plutôt à des études courtes, avec une dimension pratique, et d'une certaine façon pré-professionnalisantes.

[Temps = 31 minutes et 21 secondes]

3.6 Le certificat d'études primaires : un examen-niveau et un examen-barrière

J'ai dit qu'il y avait des concours de bourses. (Diapo 8) Vers 1840, il fallait avoir remporté des prix à l'école élémentaire mais à partir des années 1880, sous la Troisième République, un diplôme s'installe : le certificat d'études primaires élémentaires qui existait d'ailleurs localement avant, dès le milieu des années 1860, dans certaines villes ou dans certains départements, mais [qui] devient national, en 1880. Ce diplôme, à l'origine, est conçu pour valider les acquis de l'école primaire. Jules Ferry, en 1880, indique la chose suivante : « *Ce diplôme est destiné à devenir très général, à être recherché et obtenu par tout élève qui aura fait, de 7 à 14 ans des études primaires régulières et complètes* » –14 ans, il pousse le bouchon un peu loin parce qu'en fait on peut le passer à 12 ans –. « *Dans un temps qui n'est pas éloigné, je l'espère, à chaque enfant qui se présentera pour entrer en apprentissage, le patron demandera son certificat d'études comme la garantie ordinaire d'une intelligence et d'une instruction moyenne.* ».

C'est donc un examen qui sanctionne un niveau d'études. Mais, sous la Troisième République, le concours des bourses d'enseignement primaire dont j'ai parlé exige des élèves la possession du certificat d'études primaires élémentaires. Ce qui fait que ce diplôme n'est pas simplement un examen-

niveau, c'est aussi un examen-barrière d'une certaine façon parce que c'est la condition nécessaire pour envisager une poursuite d'études. Évidemment, cela détermine et sélectionne d'entrée de jeu un certain nombre d'élèves, surtout quand on sait qu'au certificat d'études primaires n'y étaient présentés que les élèves dont les instituteurs pensaient qu'ils allaient pouvoir réussir.

Cela veut donc dire qu'il y a toute une gamme d'élèves qui n'étaient pas présentés au certificat d'études primaires et, par ailleurs, que dans toute la durée d'existence du certificat d'études primaires qui a été abrogé définitivement avec la loi Jospin de 1989, cela n'a jamais été plus de 50 % d'une classe d'âge qui l'a obtenu.

Les écoles primaires : il y a un travail d'un collègue, Jérôme Krop, sur les écoles primaires de Paris. Les écoles primaires, – Agnès Van Zanten a évoqué la question du redoublement – pratiquaient aussi assez massivement un système de redoublement qui fait qu'on maintenait assez largement les élèves qui n'étaient pas les plus brillants dans les classes inférieures, en attendant l'âge de la fin de la scolarité obligatoire et le cours supérieur des écoles primaires était uniquement fréquenté par une petite élite d'élèves qui étaient potentiellement poussée pour poursuivre ensuite ses études au-delà.

[Temps = 34 minutes et 51 secondes]

3.7 La prolongation des études après l'enseignement primaire supérieur

(Diapo 9) Ce système de prolongation d'études dans le système [d'enseignement] primaire, que cela débouche sur l'enseignement primaire supérieur ou éventuellement sur les écoles techniques qui s'appellent à l'époque les *écoles pratiques de commerce* ou *d'industrie*, concerne néanmoins aussi une toute petite proportion. Tout à l'heure, j'ai dit qu'il y avait 3 % des garçons qui passaient par l'enseignement secondaire, vers 1900, mais par cette scolarisation prolongée populaire, c'est 6%. Ce qui veut dire, qu'au total, il y a en gros 10 % d'une classe d'âge, vers 1900, qui a la possibilité de poursuivre ses études dans les voies de scolarisation prolongée.

4 Vers un système unifié de l'enseignement après la 1^{ère} guerre mondiale

4.1 L'intégration de l'enseignement primaire à l'enseignement secondaire : des passerelles

Cette situation, c'est-à-dire ces deux tuyaux que sont le primaire et le secondaire vont commencer à se transformer, à fusionner, à partir du lendemain de la Première Guerre mondiale avec le constat qui est de dire : cette division sociale, cette répartition sociale des élèves dans les filières, ne se justifie pas.

[Temps = 36 minutes 26 secondes]

(Diapo 11) Tout un mouvement s'organise, dans les années 1920, qu'on appelle classiquement le mouvement pour l'école unique qui vise à fusionner les deux systèmes d'enseignement que j'ai évoqués jusqu'à présent. C'est une fusion / acquisition pourrait-on dire, car, évidemment, ce qu'on envisage est de faire passer les meilleurs élèves du système primaire vers l'enseignement secondaire. Cette fusion, c'est plutôt l'intégration par l'enseignement secondaire de la filière du primaire qu'une véritable fusion des deux filières avec éventuellement une redéfinition des enjeux, des fonctions, des finalités, de ce que serait cette nouvelle filière.

À partir des années 1920-1930, ce qu'on pourrait appeler la répartition des élèves dans le système scolaire ne se fait plus exactement de la même façon. Les petites classes des lycées que j'ai évoquées tout à l'heure vont adopter les mêmes programmes que l'enseignement primaire, sachant que les programmes de l'enseignement primaire ont aussi été adaptés pour faire en sorte que les élèves des écoles primaires communales puissent éventuellement rejoindre l'enseignement secondaire.

Ceci étant, programmes différents mais petites classes des lycées et collèges qui continuent d'exister, toujours payantes, dans ces établissements.

Donc, même si l'on aligne les programmes, les élèves ne sont pas tous sous le même toit et les finalités d'ailleurs ne sont toujours pas exactement les mêmes en termes de projets pour l'avenir des élèves. Ceci est une première chose.

[Temps = 38 minutes 33 secondes]

4.2 La Gratuité de l'enseignement secondaire et la sélection scolaire

(Diapo 12) Et une deuxième chose qui se produit au début des années 1930 : on rend gratuit l'enseignement secondaire. Je crois que je ne vais pas avoir le temps d'en expliquer les mécanismes mais en gros, à un moment, on s'est mis à mélanger, pour faire des économies, les élèves du primaire supérieur et les élèves du premier cycle des lycées et collèges. Certains payaient, d'autres pas, et afin de mettre tout le monde d'accord, on a décidé que personne ne paierait désormais, seules les petites classes des lycées et collèges restant payantes. Mais il faut avoir à l'esprit que la contrepartie de cette gratuité – cela a été évoqué tout à l'heure par Agnès Van Zanten – va être l'institution de l'examen d'entrée en 6^{ème}, en 1933. C'est-à-dire que, finalement, on élargit la base du recrutement de l'enseignement secondaire en l'ouvrant davantage aux élèves qui viennent des écoles communales, mais on instaure une sélection sur critères scolaires.

C'est le mérite scolaire qui va permettre de déterminer si les élèves peuvent entrer ou non en 6^{ème}, dans un lycée ou un collège. Ce mouvement qu'on pourrait appeler de démocratisation, en tout cas méritocratique, est néanmoins un mouvement limité. Le ministre de l'Éducation nationale, Jean Zay, en 1937 ou 38, dans le cadre de la prolongation de la scolarité jusqu'à 14 ans – avant elle était obligatoire jusqu'à 13 ans – va créer une nouvelle classe dans les écoles primaires : les classes de fin d'études. Il prévoit que, dans ces classes de fin d'études, iront 7 élèves sur 8.

On est encore dans une conception de l'enseignement où l'enseignement secondaire, même intégrant davantage d'élèves, va être un enseignement réservé à une petite élite.

[Temps = 40 minutes et 49 secondes]

(Diapo 13) Je termine très rapidement sur les années 1950-1960.

4.3 De la sélection initiale à la sélection progressive : la hiérarchisation toujours présente des filières

Ce mouvement de fusion des ordres scolaires, de ces filières scolaires que j'ai esquissées, va se concrétiser, après la Seconde Guerre mondiale, et encore plus particulièrement avec tout un train de réformes qui vont se produire à partir des années 60. Alors que la sélection se faisait au départ, on va passer à une sélection qui va être interne au système scolaire avec une fusion des différentes filières. Les petites classes de lycées vont disparaître au début des années 60, définitivement. On va commencer à faire fusionner le niveau 6^{ème}-5^{ème}, puis ensuite fusionner le niveau 6^{ème}-3^{ème} avec la réforme du collège

unique. On a un tronc commun différencié qui commence à s'instituer mais avec néanmoins des filières internes à ce tronc commun.

Dans les années 1960, début des années 1970, au sein du collège, il y a grosso modo trois filières (puis progressivement deux) : la filière classique qui va avoir du plomb dans l'aile avec mai 68 et la suppression du latin, la filière moderne et la filière qu'on appelle 'transition pratique' qui va recevoir tous les élèves dont on pense qu'ils ne pourront pas suivre des études au-delà de la classe de 3^{ème} et plus encore au-delà du baccalauréat.

Il existe donc 3 filières hiérarchisées au sein de l'entité collège qui vont être fusionnées en 1975-1976 avec la réforme du collège unique. Si aujourd'hui, il y a un collège unique comme l'a évoqué Agnès Van Zanten, il existe quand même tout un tas de spécialisations y compris de filières de relégation au sein de ce collège unique, à commencer par les classes – je ne sais plus comment elles s'appellent –, il y avait les classes technologiques aussi. Aujourd'hui, il y a des classes pré-professionnelles qui se déroulent d'ailleurs parfois dans les lycées professionnels, donc des classes de pré-orientation qui existent au sein du collège.

[Temps = 43 minutes et 37 secondes]

4.4 Une transformation de la hiérarchie des disciplines

Parallèlement à ce mouvement de fusion, on observe aussi et je m'arrêterai là, un mouvement de renversement de la hiérarchie des disciplines.

Si pendant tout le 19^e siècle et jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, ce sont les humanités classiques : le latin, les disciplines littéraires qui constituaient les disciplines des filières d'excellence, ce mouvement se retourne à partir du milieu des années 50 et dans les années 1960, dans le contexte de la modernisation qui suit la Seconde Guerre mondiale où l'on cherche à former davantage d'ingénieurs, de techniciens, etc. De ce fait, ce sont les sciences, et plus particulièrement les mathématiques qui ont le vent en poupe et qui deviennent, avec la réforme de 1965, la réforme du second cycle et la création des filières A, B, C, D, etc, la discipline reine, et qui organisent, du même coup, la hiérarchie des différentes filières de l'enseignement secondaire, la section C étant située au sommet de cette hiérarchie.

Cette domination des mathématiques a marqué – elle existe depuis quasiment plus de 50 ans – visiblement la prochaine réforme.

Beaucoup de ministres ont essayé de casser cette domination des mathématiques, très rapidement d'ailleurs après la mise en place de ces

filères, et visiblement, la prochaine réforme du lycée a exactement les mêmes intentions.

[Temps = 45 minutes et 25 secondes]

Je vous remercie.

Transcription réalisée par Véronique Luec et Julien Gargani.

CENTRE D'ALEMBERT

Centre Interdisciplinaire d'Étude de l'Évolution des Idées, des Sciences et des Techniques

Bâtiment 407 - 91405 ORSAY Cedex

Tél. : 01.69.15.61.90

Courriel : centre.dalembert@universite-paris-saclay.fr

Web : <http://www.centre-dalembert.universite-paris-saclay.fr>

